



Bulletin municipal.....suite

MAIRIE DE VILLERSEXEL

Trim'athlon

Encore une très belle manifestation pour la 29^{ème} édition organisée par le PAN-CKV et le PAN-SARL avec 197 équipes de 2 coureurs ! 55 équipes pour la course élite et 142 équipes pour la course médiane. Cette journée s'est terminée comme d'habitude à la salle des fêtes avec la remise des prix et par une soirée dansante très animée. Félicitations aux organisateurs, aux nombreux bénévoles et bravo aux 394 coureurs.



Des nouvelles du Caba'don

L'Association « Le Caba'don Comtois », après un passage place du Parlement, s'est installée rue de la Forge depuis octobre 2022 dans deux garages. Il est ouvert le lundi de 15h à 17h, le mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 14h à 16h et le samedi de 9h à 11h.

Une vingtaine de bénévoles ont pu ainsi accueillir 1 100 visiteurs et visiteuses. Actuellement, 13 personnes, en moyenne, passent à chaque permanence de deux heures.

Pour rappel, le Caba'don est un lieu où on peut donner et/ou prendre des objets en bon état (habits, jouets, vaisselle, petits meubles, vélos...). C'est un lieu de partage sans aucune transaction d'argent ou de monnaie alternative ; ce n'est pas un lieu de troc ou d'échange.

Il est ouvert à tous. C'est un lieu de solidarité qui doit permettre une information et une installation de chacun dans une démarche éco-citoyenne permettant une économie circulaire. En proposant une deuxième vie aux objets, nous nous inscrivons dans une approche écologique raisonnable qui évite le gaspillage et la course à une consommation irréfléchie.

Après un peu plus d'une année d'activité, nous pouvons constater que l'association répond à un besoin évident de chacun de consommer différemment.

L'origine géographique des visiteurs couvre largement la communauté de communes et va même au-delà (24 communes dont 15 hors communauté de communes).

Même si nous avons doublé la surface de notre local, devant le succès grandissant de notre association, nous devons rapidement trouver un autre local afin de pouvoir exposer correctement les objets proposés, accueillir tous les visiteurs dans de bonnes conditions et pouvoir mener à bien notre projet du vivre ensemble et d'échanges de savoirs.

Une page Facebook (adresse : Le Caba'don comtois) permet de passer des informations et des demandes particulières. Actuellement, nous avons 846 abonnés, 4 740 visites en mars avec 2 865 interactions.

La vie du Caba'don semble bien se dérouler, notre inquiétude principale est un souci de local que nous devons résoudre le plus rapidement possible. En attendant, nous vous accueillerons chaleureusement en essayant de maintenir une qualité dans l'échange et le partage.

Nous réfléchissons à l'ouverture d'une autre demi-journée hebdomadaire.

Journées JEMA

Pendant tout un week-end, une vingtaine d'artisans d'art ont investi le Château de Villersexel lors des Journées Européennes des Métiers d'Art.

Pendant ces deux jours, la cuverie du château est devenue une vitrine du savoir-faire des artisans d'art. Malgré un temps maussade, le public est venu nombreux pour admirer tous ces artisans et a pu profiter d'une restauration rapide organisée par le comité des fêtes de Villersexel.



Déchetterie Esprels

Été - du 1er mars au 31 octobre 2023 :
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermeture le mardi - Tél : 03.84.20.53.07



Don d'un tableau

Une famille de Villersexel a fait don à notre commune d'un tableau original du peintre Bernard Gantner représentant Villersexel depuis le bourg-bas. Cette huile sur toile est signée et datée de 1962.

Le conseil municipal a validé ce don et exprime toute sa gratitude aux donateurs.



Des chansons plein la tête

Villersexel a été la première commune en Haute-Saône à accueillir cette troupe de neuf chanteurs qui chantent au bénéfice de l'Association de recherche contre les tumeurs cérébrales. Les neuf chanteurs sont issus d'émissions de télévision : Nouvelle Star, The Voice, N'oubliez pas les paroles, et même The Voice Kids. Soirée très réussie, avec 300 personnes qui se sont régalées devant ce spectacle mêlant sketch, chorégraphie et chant. Après le spectacle, un instant était proposé avec les interprètes, ravis de cette soirée, pour échanger des photos et signer des dédicaces.



Bonus Vélos

En 2023, dans une démarche de préservation énergétique, l'Etat français a revu le montant de sa prime à la conversion. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique et que vous remplissez les conditions, vous pouvez bénéficier d'une aide financière :

- les critères d'éligibilité ont été réhaussés, à partir du 1er janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 €, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur cette page. Pour obtenir cette aide, vous devez déposer votre demande sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

Pétanque

Agenda concours de pétanque de Villersexel :

- Dimanche 21 mai : organisé par l'ASVE (foot)
- Samedi 27 mai : organisé par l'ESLV (pétanque)
- Dimanche 04 juin : Challenge Lamy organisé par l'ACCA Villersexel (chasse)
- Samedi 17 juin : Challenge Thibaut organisé par l'ESLV
- Samedi 15 juillet : « La pétanque des vacances » organisé par l'ESLV en nocturne
- Dimanche 13 août : Challenge Sauget organisé par l'ACCA



Florian Rinaldi, secrétaire de l'ESLV



Journée mondiale de l'eau - 22 mars en France

Le dérèglement climatique et les différentes périodes de sécheresse doivent nous alerter et nous faire prendre conscience que l'eau potable est déjà une denrée rare dans certaines régions.

Pour rappel, l'été dernier, environ 700 communes ont rencontré des problèmes d'eau potable et 550 d'entre elles ont été alimentées par camions citernes.

Le retour de la pluie ne suffira pas.

Les deux tiers de ce qui tombe repart immédiatement dans l'atmosphère, et tout dépend de l'état des sols qui reçoivent l'eau, et où elle va.

Voici ce que coûtent en eau nos occupations quotidiennes :

- une douche : 40 à 80 litres
- un bain : 150 à 200 litres
- robinet qui goutte : 4 litres par heure
- la chasse d'eau : 6 à 12 litres
- le lave-linge : 40 à 90 litres par lessive
- le lave-vaisselle : 25 à 40 litres par lavage
- le lavage d'une voiture : 200 litres
- l'arrosage de la pelouse et des fleurs : 15 à 20 litres par m2

La préservation de l'eau doit être une priorité aujourd'hui et demain.

Nos comportements et son utilisation doivent évoluer.

Nous devons accélérer le changement et ne pas nous contenter de poursuivre dans la même voie.

L'eau nous concerne tous !



Trottinettes : mot de la gendarmerie

Suite à notre conversation avec Mme Le Maire, voici quelques infos utiles concernant la réglementation des trottinettes électriques :

=> En agglomération

- Les trottinettes **SANS MOTEUR** sont considérées comme piéton, elles ont donc le droit de circuler sur les trottoirs, pistes cyclables. Aucune condition d'âge. Aucune restriction, port du casque recommandé.

- Les trottinettes **ÉLECTRIQUES** ne sont pas considérées comme piéton, elles doivent être **bridées maximum 25km/heure**, l'âge **minimum légal est de 12 ans**, la circulation n'est autorisée que sur la route et pistes cyclables sauf arrêté municipal autorisant la circulation sur trottoir mais à cette condition, la vitesse est limitée à 6km/h.

La trottinette doit **OBLIGATOIREMENT** être équipée d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore (klaxon), de feux (avant et arrière) et de dispositif réfléchissant.

En cas de circulation de nuit ou faible visibilité, le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire (ainsi que hors agglomération).

Feux de circulation allumés hors agglomération.

Le port du casque n'est pas obligatoire mais **FORTEMENT RECOMMANDE**.

1 seule personne sur la trottinette.

=> Les infractions

- conduite d'un engin de déplacement personnel motorisé sur un trottoir gênante pour les piétons (C2, forfaitaire 22 euros)

- conduite d'un engin de déplacement personnel motorisé pourvu d'un dispositif d'éclairage ou de signalisation non réglementaire (C1, 11 euros)

- circulation d'un engin de déplacement personnel motorisé non équipé d'un avertisseur sonore conforme (C1, 11 euros)

- circulation sur un engin de déplacement personnel motorisé muni de pneumatique déchiré ou dont la toile est apparente (C4, 90 euros)

-conduite d'un engin de déplacement personnel motorisé, de nuit ou par visibilité insuffisante, sans port d'un gilet de haute visibilité ou d'un équipement rétro-réfléchissant (C2, 22 euros)

- transport de passager sur un engin de déplacement personnel motorisé (C2, 22 euros)

=> Concernant les vélos

- Port du casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans

- circulation sur trottoir interdit

- respect du code de la route

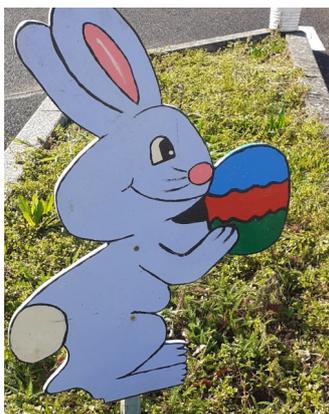
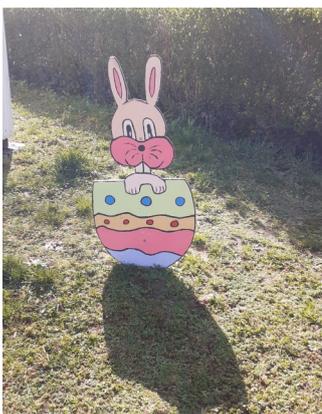


Les infractions concernant le casque à vélo :

- conduite d'un cycle transportant un passager mineur de moins de 12 ans non coiffé d'un casque homologué et attaché (C4, 90 euros)

- accompagnement d'un mineur de moins de 12 ans conduisant un cycle sans être coiffé d'un casque homologué et attaché (C4, 90 euros)

Merci à l'Association A2V pour les décorations de Pâques



Ne pas jeter sur la voie publique merci

Un nouveau Food truck
dans votre ville

Cheesy by Celia

Retrouvez nous

*Les dimanches
de 18h à 21h*

Place du Général de Gaulle
Villersexel 70110

*Grilled Cheese &
Pâtisseries*

- Pain artisanal
- Viandes françaises
- Fromages fondus
- Pâtisseries faites maison

Tel : 06.45.59.92.40

Mail :

cheesybycelia@outlook.fr



Cheesy by Celia



Rappel Dons du sang

- 05 juin 2023 : de 8h30 à 12h30
- 05 août 2023 : de 8h30 à 12h30
- 30 septembre 2023 : de 8h30 à 12h30
- 02 décembre 2023 : de 8h30 à 12h30



Marché

Tous les 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois.



Bibliothèque

Tous les mercredis de 14h à 18h et les jours de marché de 10h à 12h.

Tous les samedis de 10h à 12h.



Manifestations à venir 2023

- Fête de la musique : 23 juin
- Bal de l'été : tous les vendredis à partir de 20h du 30 juin au 25 août (sauf le 14 juillet)
- Samedi 1^{er} juillet : animation bibliothèque
- Dimanche 02 juillet : fête du poney-club
- Samedi 08 juillet : descente nocturne en canoë => renseignements PAN au 03.84.20.52.26
- Jeudi 13 juillet : feu d'artifice au stade
- Samedi 22 juillet : marché artisanal au camping
- Dimanche 03 septembre : fête patronale

